



MAIRIE DE BAGNOLS

AVIS D'APPEL A PROJET AVEC MISE EN CONCURRENCE

Commune de BAGNOLS

Appel à projet d'Opérateurs/Concepteurs en vue de la cession d'un terrain communal pour la construction de logements au secteur du PLAN

1 - Nom et adresse officiels de l'organisme : Commune de BAGNOLS

Mairie de Bagnols
Le bourg 69620 BAGNOLS
Tél : 04.74.71.70.17
Mail : Secretariat@bagnols.net

2 - Objet : La commune de Bagnols , organise sur un terrain communal une consultation de promoteurs et architectes pour la construction de logements à R+1 de type groupés ou intermédiaires, logement social et en accession, avec espaces publics, sur un terrain d'un peu plus de 1,5 hect. La densité minimum est de 15 logt/hect. déduction faite de l'espace vert commun.

– Ce terrain fait partie d'un site en limite pavillonnaire (lotissements le Plan 1 et 2), rural (secteur agricole et naturel) à proximité immédiate des principaux équipements publics de loisirs (terrains de tennis, étangs et dans un environnement de hameau propre à la commune.

– L'opération porte des ambitions fortes en matière d'architecture, d'environnement et de qualité de vie. Le confort des habitants est au cœur du projet qui veillera à prendre en compte la qualité environnementale et la cohérence d'ensemble du secteur du Plan. Ce souci de qualité devra marquer le lieu par une qualité architecturale et urbaine à l'échelle de la Commune.

– Une OAP donne les objectifs programmatiques

3 - Description de la démarche : La consultation des opérateurs se déroulera en deux étapes :

– **Etape 1 :** candidature.

– Elle consiste en une sélection de groupement de constructeur sur un dossier de candidature d'une équipe composée du promoteur + un architecte, et de bureaux d'études techniques.

– Les candidats constitueront leur dossier sur la base des éléments demandés dans le document cadre de la procédure. Ils seront sélectionnés sur la base des critères énoncés dans le document cadre de procédure

Une expérience dans la réalisation d'opérations immobilières en site périurbain ou rural sera appréciée.

Le nombre de candidats admis à déposer une offre sera de quatre (4) au maximum

– A l'issue de l'étape 1, quatre équipes au maximum seront sélectionnées pour participer à la 2^e phase.

– **Phase 2** : offre sur projet

Seuls les candidats sélectionnés en étape 1 remettront une offre conforme au document Cadre de la procédure, au Cahier des Charges et à ces annexes.

Les critères de sélection des offres sont ceux énoncés dans le document cadre de la procédure.

Le lauréat sera choisi par une commission ad hoc regroupant la commune de Bagnols et des professionnels.

Les candidats admis à concourir et non retenus à l'issue de la procédure, et qui auront remis une offre complète recevront une indemnité égale à 3 500 euros HT par équipe.

– **Langues pouvant être utilisées dans la candidature ou l'offre** : Français.

4 - Type de procédure : Consultation pour appel à projet en vue d'une cession foncière

Date de publicité : **01 MARS 2018**

5 - Date limite de réception des candidatures :

Le 17 AVRIL 2018 à 16 h 00.

6 - Adresse à laquelle retirer les dossiers

Sur le site internet de la Commune de Bagnols : www.bagnols.net

Ou sur le lien suivant

<https://app.box.com/s/fekzjlhl27b7gd11yr0u62uwn2atgu6o>

Adresse à laquelle obtenir des renseignements d'ordre administratif :

Commune de Bagnols – www.bagnols.net

Mairie De Bagnols

Tél : 04.74.71.70.17

Mail : Secretariat@bagnols.net

Attention : La commune de Bagnols souhaite que la remise des candidatures et des offres ne se fasse que sous forme papier et par voie postale (LR avec AR) compte tenu des horaires d'ouvertures limités de la Mairie et du nombre restreint d'agents municipaux.

Des questions techniques pourront être posées uniquement via le site internet de la commune

7 – Documents de la Consultation

- cadre de la procédure
- cahier des charges
- annexes

A titre indicatif, les étapes suivantes :

Analyse des dossiers de candidature
Jury de sélection de candidats

Information des équipes non retenues et des équipes admises à remettre une offre .
Travail sur le programme et l'esquisse par les maximum 4 candidats

remise des offres : date prévisionnelle au 28 JUIN 12h

Audition des candidats par le jury : 1^{ere} semaine de juillet
Jury de sélection du lauréat

Validation du choix de l'acquéreur en conseil municipal (juillet 2018)